

Madame Michèle LENOIR SALFATI
Sous-directrice de la DGOS
14, avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris le 18 Février 2015

Objet :
Préparateur en pharmacie

Madame la Sous-Directrice,

A l'instar d'autres professions, la situation des Préparateurs en Pharmacie Hospitaliers est dans l'impasse.

Si en 2013, un groupe de travail bi-appartenance officine/hôpital a engagé un travail sur la réalisation d'un référentiel d'activité, il n'en demeure pas moins vrai que de nombreuses questions restent sans réponse et plus particulièrement celles liées au reclassement des préparateurs en pharmacie hospitaliers en qualité d'auxiliaires médicaux de plein droit (il s'agit cependant d'une profession réglementée inscrite au Code de la Santé Publique (Titre IV – Livre II)

Face à la complexité de ce dossier qui nous l'espérons débouchera sur la création d'un seul métier relevant des auxiliaires médicaux, nous souhaitons une reprise rapide des travaux, telle qu'attendue par les 8000 préparateurs en pharmacie hospitaliers.

Nous vous remercions de l'attention que vous ne manquerez pas de prêter à ce courrier et sollicitons un entretien sur ce sujet dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Sous-Directrice, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

H. ROCHAIS
Secrétaire fédéral

